



## 22<sup>e</sup> ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 11 décembre 2024, à 19h00

Centre Loisir Mgr Laval, 35 Avenue du Couvent

### **PRÉSENCES :**

M. Éric Courtemanche-Baril	Président
M. Philippe Beauchamp	Vice-président
M <sup>me</sup> Monique Langevin	Secrétaire
M <sup>me</sup> Valérie Martel	Administratrice
Mme Marie-Laure Nelaton	Administratrice
M. Robert Bergeron	Administrateur
M. Louis-Michel Langevin	Administrateur

### **ABSENCES :**

M. Vincent Tremblay Boucher	Trésorier
M. Michel Laflamme	Administrateur
M. Stevens Melançon	Conseiller municipal – district de la Chute-Montmorency

### **IL Y A QUORUM**

### **AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Isabelle Roy	Conseillère municipale- district Robert-Giffard
M <sup>me</sup> Camille Esther Garon	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 1 autre assiste à la rencontre.

## **Projet d'ordre du jour**

### **22<sup>e</sup> ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le mercredi 11 décembre 2024, à 19h00

Centre Loisir MGR Laval 35 avenue Du Couvent, petite salle

<b>24-12-01</b>	<b>Lecture et adoption du projet d'ordre du jour</b>	19 h 00
<b>24-12-02</b>	<b>Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 13 novembre 2024</b>	19 h 05
<b>24-12-03</b>	<b>Activités et comités du conseil de quartier</b>	19 h 10
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Suivi du procès-verbal</li><li>• Correspondance</li><li>• Résolutions</li><li>• Suivi du programme de sécurité routière</li><li>• Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé</li><li>• Trésorerie</li><li>• Table de concertation vélo</li></ul>	
<b>24-12-04</b>	<b>Période réservée aux conseillers municipaux</b>	19 h 40
<b>24-12-05</b>	<b>Questions et commentaires du public</b>	20 h 00
<b>24-12-06</b>	<b>Divers</b>	20 h 20
<b>24-12-07</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	20 h 45

*Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions*

## PROCÈS-VERBAL

### 1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Le président propose qu'en l'absence du trésorier et du représentant de la Table de concertation vélo, les points « Trésorerie » et « Table de concertation vélo » soient retirés de l'ordre du jour.

Cette proposition est secondée par Mme Valérie Martel, et approuvée à l'unanimité.

### 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 13 novembre 2024

Le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 13 novembre 2024 est adopté à l'unanimité, sur proposition de M. Louis-Michel Langevin, secondé par Mme Valérie Martel.

### 3. Activités et comités du conseil de quartier

#### a) Suivi du procès-verbal

Réponse reçue à notre résolution 24-CA-12 – **Concernant l'opportunité d'installer des rampes pour assurer la sécurité des piétons dans plusieurs rues pentues du quartier Vieux-Bourg de l'arrondissement Beauport.**

« La Stratégie en sécurité routière 2025-2029 porte une action phare visant à sécuriser les déplacements des personnes âgées. Il y aura lieu d'analyser l'opportunité d'installer des mains courantes dans les rues en forte pente. Le secteur de l'avenue Royale et ses rues perpendiculaires feront partie de cette analyse. »

M. Robert Bergeron demande comment le CQVB peut connaître le suivi accordé à cette réponse.

Mme Camille Esther Garon mentionne que lorsqu'une résolution se rapporte à un sujet jugé prioritaire par le CQVB, elle assure un suivi régulier auprès du service concerné à la Ville.

À la question de M. Bergeron relativement à l'utilisation des 'SharePoint', Mme Garon précise par ailleurs que le 'SharePoint' de la Ville est strictement réservé aux employés et aux élus; et ceux des CQ sont réservés uniquement à leurs membres.

## b) Correspondance

- 14 novembre, Mme Linda Auclair (citoyenne) transmet un document qui trace sa préoccupation pour l'usage excessif des sacs de plastique. En réponse, M. Éric Courtemanche Baril lui suggérera de communiquer avec le 311.
- 18 novembre, la Ville transmet un communiqué relativement au nouveau programme « Une rive santé » ; un programme de plantation qui s'adresse aux résidents riverains des cours d'eau ciblés sur le territoire de la Ville de Québec. (FASL) et la Ville de Québec.
- M. Jean-Pierre Fillion, président du Conseil de quartier de Cap-Rouge, nous informe qu'un actuaire à la retraite, lors de leur dernière rencontre, leur a fait part de son inquiétude face au prochain taux de taxation en rapport avec l'augmentation fulgurante de l'évaluation municipale.

Si les citoyens du Vieux-Bourg et d'autres CQ émettent les mêmes préoccupations, M. Fillion est d'avis d'acheminer une lettre commune des CQ au maire de Québec pour qu'il donne suite à ses promesses de pondérer la prochaine révision du taux de taxation.

- 5 décembre, Mme Claudine Gagnon, du CIUSSSCN-2, annonce l'idée d'organiser une marche exploratoire dans le secteur Vieux-Bourg Sud, dans le but d'identifier les aspects positifs des espaces publics du quartier et les zones plus préoccupantes, les problèmes de sécurité et de mobilité dans le quartier, et leur donner de la visibilité. La date est à déterminer.

M. Robert Bergeron émet l'avis que la Ville devrait améliorer le service de Taxi Bus ; ce à quoi Mme Isabelle Roy répond que la Ville et la RTC sont deux entités différentes. Le transport dans le secteur Vieux-Bourg Sud ne relève pas de la Ville, et le RTC n'est pas en position d'ajouter des services.

- 10 décembre, dans un courriel adressé à différents destinataires outre le CQVB, M. Robert Bergeron déplore le fait que la situation des trottoirs mal déneigés persiste ; copie jointe de la transcription de son message au 311 à ce sujet.

Mme Camille Esther Garon suggère de se référer à « Opérations déneigement », sur le site de la Ville ; elle transmettra le lien pour y parvenir. Par ailleurs, M. Bergeron mentionne qu'il aimerait voir les contrats de déneigement. Mme Isabelle Roy l'invite à aller voir sur le site de la Ville.

Le problème de déneigement, selon Mme Roy, semble se présenter pour des contrats au privé. Ces contracteurs devraient suivre les règles établies par la Ville qui leur sont transmises lors de l'octroi des contrats.

- 11 décembre, réception d'un communiqué de la Ville annonçant « Jusqu'à 510 000 \$ par an afin de soutenir les initiatives des conseils de quartier » ; soit 17 000 \$ par année aux 30 conseils de quartier pour la réalisation de projets.

## c) Résolutions

### **24-CA-16 - Résolution concernant les « trottoirs barrés »**

- Considérant que la ville de Québec travaille actuellement sur sa nouvelle Stratégie de Sécurité routière 2025 – 2029 ;
- Considérant qu'il existe un article dans le **Tome V signalisation routière** du Code de la sécurité routière du Québec qui s'énonce comme suit :

*« 4.42.4.1 Corridor pour piétons*

**Lorsqu'un trottoir est obstrué** en raison de travaux, le panneau T-80-3 « Trottoir barré » doit être installé.

**Un corridor temporaire d'une largeur minimale de 1 m doit être aménagé** du côté des maisons ou des immeubles.

*Si ce corridor ne peut être mis en place sur ce côté du chemin public, il doit être situé sur la chaussée et être délimité par des repères visuels.*

*La circulation des piétons peut, s'il y a lieu, être détournée sur le trottoir opposé, **à l'endroit où les piétons peuvent traverser en toute sécurité.** Les panneaux « Détour pour piétons et cyclistes » (T-90-13 à T-90-15), « Détour pour piétons » (T-90-16 à T-90-18), « Utiliser l'autre trottoir » (T-81-1) et « Utiliser passage temporaire » (T-81-2) sont utilisés pour indiquer la direction du chemin de détour à suivre par les piétons et les cyclistes, le cas échéant. Ces panneaux doivent être installés aux endroits appropriés pour indiquer le parcours à suivre. » (**Les caractères gras sont de nous**)*

- Considérant que durant l'été 2024 notamment, des travaux ont été effectués sur l'avenue Royale face au 997 et sur la rue Seigneuriale face au 12 et que, comme le démontrent les photos présentées à l'annexe 1, aucun corridor pour piétons n'a été réalisé;
- Considérant que ces deux artères, à ces emplacements ne possèdent qu'un seul trottoir et que par conséquent les piétons devaient franchir ces obstacles en circulant dans la rue, sans aucune protection;
- Considérant qu'un membre de notre conseil de quartier a pu constater que cet article du code de la sécurité routière est souvent ignoré par les autorités de la Ville comme le démontrent d'autres photos de l'annexe 1;

Le Conseil de Quartier du Vieux Bourg voudrait qu'on lui explique pourquoi cet article du Code n'est pas appliqué avec rigueur pour assurer la sécurité des piétons, notamment pour les personnes âgées, les écoliers, les mamans promenant leurs enfants, etc.

La proposition de M. Robert Bergeron, secondée par Mme Valérie Martel et approuvée à l'unanimité.

### **24-CA-17 Appui à la lettre commune contre le terminal de conteneurs à la Baie de Beauport**

Les membres du conseil de quartier du Vieux-Bourg appuient unanimement la lettre commune contre le terminal de conteneurs à la Baie de Beauport, et ajoutent leurs signatures à celles déjà obtenues par M. Anthony Cadoret, président du CQ de Saint-Jean-Baptiste.

Copie de la lettre commune est jointe à cette résolution.

Proposition de Mme Monique Langevin, secondée par M. Louis-Michel Langevin et appuyée à l'unanimité.

#### **CA-24-18 Prévision budgétaire pour la rencontre citoyenne du 23 janvier 2025**

- M. Éric Courtemanche-Baril propose de prévoir un budget de 500 \$ pour la tenue de la rencontre citoyenne du 23 janvier 2025; rencontre citoyenne dont le thème portera sur la revalorisation de l'Avenue Royale.

La proposition de M. Éric Courtemanche-Baril est secondée par M. Philippe Beauchamps et approuvée à l'unanimité.

#### d) Suivi Programme Sécurité routière

Mme Valérie Martel informe que la demande d'aide financière de 3 000 \$ a été transmise et qu'elle a reçu un accusé réception.

Elle tente de joindre la responsable de la Table de concertation Transport en commun pour confirmer son rôle de représentante du CQVB. La 1<sup>re</sup> rencontre se tiendra en janvier.

Mme Martel nous fait également part de l'idée envisagée d'établir un partenariat entre le CQVB, Accès Transport Viable et l'école Freinet (par exemple) pour réaliser un projet promouvant la mobilité active. Il est question d'un événement « Vieux-Bourg en p'tites roues vers l'école » au printemps 2025.

#### e) Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé

- Mme Valérie nous dresse un résumé de la consultation publique sur la Politique de stationnement qui s'est tenue le 27 novembre dernier.

La Ville développe les quelque 750 commentaires reçus au 311.

Un sondage auprès de 1 000 personnes a été réalisé :

- Le stationnement est un facteur important pour 86 % de la population.
  - 7 voitures par ménage dans Limoilou, contre 2,6 dans la Haute St-Charles.
- 75% des gens de Beauport ont besoin d'un stationnement pour visiter les commerces.

La politique de stationnement devra être modulée selon le secteur et considérer l'augmentation des véhicules, la densification, les livraisons, le vieillissement de la population entre autres facteurs.

- M. Éric Courtemanche-Baril a participé à la conférence internationale sur la santé durable, le 3 décembre à l'Université Laval.

Buts visés : mettre le citoyen en centre des préoccupations, offrir des services de proximité, la ville à 15 minutes, etc.

Un tronc commun de communication regroupera les villes de Lausanne, Québec et Nantes.

CQVB envisage une présentation par M. Jean-Pierre Després, directeur scientifique de VITAM, lors de l'AGA ; comment un tel projet pourrait se traduire dans le quartier ?

Mme Valérie Martel suggère de regarder le reportage Blue Zone à ce sujet sur Netflix.

#### f) Trésorerie

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

#### g) Table de concertation Vélo

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

### **4. Période réservée aux conseillers municipaux**

Mme Isabelle Roy

- Une plénier en vue de l'annonce du budget se tiendra ce vendredi.
- Points relevés :
  - . Un tromboscope « La mémoire en partage » ; un projet qui intéressera sûrement M. Bergeron.
  - . Un atelier participatif sur le terrain Gailuron se tiendra en janvier. Mme Roy nous partagera les résultats.
- Réaménagement de la rue du Cénacle : fréquence du déneigement ; la piste cyclable, qu'est-ce qui s'est passé ? Le produit fini ne correspond pas au plan papier présenté ! Des mesures correctives seront apportées quant aux verdissement et plantation.  
L'objectif du projet était de sécuriser le déplacement des élèves ; objectif rencontré.  
Elle est interpellée de façon constante à ce propos. Elle a posé des questions au service des communications qui rendra compte des résultats. Plus aucune communication après le chantier !  
Déneigement de la chaussée : après une précipitation ; priorité pour la piste cyclable et piétonnière pour efficacité (le trottoir ne sera pas déneigé).  
La neige sera soufflée ; puis ramassée lorsque trop plein ; la chaussée sera diminuée, comme ailleurs.  
La rue du Cénacle servira d'exemple à ne pas suivre.
- Mme Monique Langevin se réfère à la présentation du Service 311 et du fait que des statistiques sur le nombre et l'objet des demandes, plaintes et commentaires reçus, sont transmis mensuellement aux conseillers municipaux, par secteur.

À l'instar de quelques autres participants à la rencontre, la secrétaire demande à Mme Roy de lui faire parvenir ces rapports malgré le fait que les statistiques ne soient pas réparties par conseil de quartier. Réponse positive de Mme Roy.

Par ailleurs, selon la directrice de la division de la réponse citoyenne, un rapport par conseil de quartier serait très complexe. Mme Roy ne peut pas intervenir car, à son avis, ajouter une telle fonction ne serait pas une bonne gestion des deniers publics.

## 5. Questions et commentaires du public

M. Éric Courtemanche-Baril interpelle la citoyenne présente, sur le point de quitter la rencontre, et lui demande si elle a des questions ou commentaires à faire.

Mme Martine Bérubé avoue être intéressée par ce qui se passe et dit aux rencontres du CQ ; elle a remarqué qu'il y a un poste vacant pour femme et réfléchit à se présenter comme membre du CA.

Le président l'informe que des élections auront lieu lors de l'AGA en avril ; Mme Garon lui explique comment présenter sa candidature.

## 6. Divers

- M. Courtemanche rappelle la constitution du groupe de travail pour la rencontre citoyenne du 23 janvier : MM. Louis-Michel Langevin, Robert Bergeron, Philippe Beauchamps et lui-même.

Il présente également le déroulement envisagé de cette rencontre : de grandes tables sur lesquelles seront étalées des plans du Vieux-Bourg et de l'avenue Royale ; une présentation d'environ 30 minutes par un organisme comme Accès Transport Viable, par exemple, ou un professeur en urbanisme à l'UL. Le groupe produira un rapport qui sera transmis à la Ville pour outiller la démarche en cours.

M. Robert Bergeron mentionne que le RASPB a beaucoup de photos et démarches réalisées sur les problèmes recensés sur l'avenue Royale. Il pense aussi à l'organisme 'Rue Principale' pour la présentation envisagée.

M. Éric Courtemanche-Baril suggère de penser à un organisme externe pour ne pas teinter ou orienter les discussions.

Mme Camille Esther Garon ajoute qu'il faudra insister sur le fait que c'est le CQ qui organise la rencontre et non la Ville. Elle apportera, par ailleurs, son soutien technique et logistique (micros, projecteur, etc.) et publiera le rapport. Finalement, devrait-on penser à une rencontre préparatoire ?

- Mme Garon nous rappelle que le huis clos pour présenter les résultats du sondage, prévu le 8 janvier, est annulé.

## 7. Levée de l'assemblée

M. Éric Courtemanche-Baril présente ses meilleurs vœux pour le Temps des Fêtes et propose la levée de l'assemblée à 20h55 ; proposition secondée par Mme Marie-Laure Nelaton et approuvée à l'unanimité.

*Éric Courtemanche-Baril*

---

Éric Courtemanche-Baril  
Président

*Monique Langevin*

---

Monique Langevin  
Secrétaire